



TRAVAYÈ SODIAL NOUY WOUVÈ ZYÉ...

Camarades, Collègues,

Wi Collègues, la situation est très grave à Sodial Nouy.

Depuis plus d'un an, suite au départ de l'ancien gérant Mr Noirtin, le climat social dans l'entreprise n'a cessé de se dégrader, avec la mise en place de la nouvelle direction et de la prise de pouvoir de la RH, **séli ka koupé é ka haché**, sé pressions, mensonges, complot, intimidation, licenciement abusif etc...

Wi yo ka monté konplo pou lisansyé nou si nou pa vlé maché a lòd a yo !

Pour exemple, l'une de nos collègues, après plus d'une vingtaine d'années aux services des NOUY, se voit licenciée pour avoir appliqué un système de facturation mis en place et validé par le président du Groupe lui-même il y a quelques années, et aujourd'hui la faucheuse et le président ont décidé de la sacrifier ; faut croire que les affaires du maitre ne regarde pas l'esclave.

Reçu en entretien préalable le 09 octobre 2020, au siège de l'entreprise, pour s'expliquer sur les faits qui lui étaient reprochés, notre collègue et son conseiller ont demandé que l'ancien président soit entendu contradictoirement sur ces faits en leur présence, car c'est lui qui est à l'origine de ce mode de facturation, sûre de son coup, la faucheuse dit que le Président ne faisant plus partie de la société Sodial Nouy et n'avait pas à être là... é i pa jen léve'y di gad.

NOU PÉKÉ PRAN SA AN MEN A YO !

Travayè Sodial Nouy, sé padavwa nou lévé tèt, avec le soutien de notre Organisation Syndicale UEC-UGTG, et padavwa nou mandé la mise en place des instances représentatives du personnel (CSE) dans l'entreprise comme le prévoit la Loi, kè yo désidé coupé tèt a kolèg an nou, car fort de son tempérament, Ils pensent qu'elle est à l'initiative de cette démarche militante plus que nécessaire pour les Travailleurs de SODIAL NOUY en cette période dépidémie de covid.

Danmjann toutouni paka`y an nòs a ròch galèt !

TRAVAYÈ SODIAL NOUY, TAN A MITAN FINI !

An nou pran chimen a lofansiv èvè UEC-UGTG, pour préserver nos droits.

Aujourd'hui il s'agit de notre collègue ...demain à qui le tour ?

En un peu moins de 2 ans, c'est près de 10 collègues qui ont été licenciés sur ordre de la faucheuse, dans un pays où depuis covid 19 et même avant les patrons, avec la complicité du gouvernement, **chwazi fann ren a travayè é ratibwazé** tous les droits acquis.

Wi Travayè Sodial Nouy, il nous faut nous organiser pour arrêter une fois pour toute ces agissements d'un autre temps de la direction de Sodial an nou fèmé lawond, soyons solidaires unis pour défendre nos droits, nos acquis et par conséquent nous défendre nous-mêmes.

DAVWA SÉ ANSANM ANSANM

NOU KÉ GANNYÉ !!!